

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent tenue le 17 septembre 2012 au 3875, rue Grande-Allée à Saint-Hubert à 19 h.

Membres : Parents :

Annie Caisse	Katerine Ouimet
Joane Costo	Patricia St-Laurent
Isabelle Émard	Nadia Talbot
Dominique Lehoux	

Élèves :

Membres du personnel :

Marie-Josée La Haye	Daniel Bérubé
Mireille Rollin	Jean-François Grondin
Hélène St-Germain	Robert Ouellet

Membres de la communauté :

Sont présents :

Mesdames :

Annie Caisse	Katerine Ouimet
Joane Costo	Hélène St-Germain
Isabelle Émard	Patricia St-Laurent
Marie-Josée La Haye	

Messieurs :

Jean-François Grondin
Robert Ouellet

Formant quorum

Sont également présents :

Madame Jacqueline Dubé, secrétaire
Messieurs Sylvain Caron, directeur et Michel Rocheleau, parent

Sont absents : Mesdames :

Dominique Lehoux, Mireille Rollin et Nadia Talbot

Monsieur :

Daniel Bérubé

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur, monsieur Sylvain Caron, déclare la séance ouverte. Il est 19 h.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Grondin et appuyé par madame Hélène St-Germain que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point *Représentant au comité de parents*.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012
3. Présentation des membres du conseil d'établissement
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire au conseil d'établissement
5. Procédure d'élection à la présidence et vice-présidence
6. Élection du président ou de la présidente
7. Élection du vice-président ou de la vice-présidente
8. Parole au président
9. Plan d'organisation scolaire
10. Représentant au comité de parents
11. Date de la prochaine séance
12. Levée de la séance

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction présente madame Jacqueline Dubé, secrétaire, de retour à l'école Mgr-A.-M.-Parent. Un tour de table permet aux membres de se présenter (Joane Costo, Katerine Ouimet, représentantes des parents, Hélène St-Germain, Marie-Josée La Haye, représentantes du personnel de soutien, Jean-François Grondin, représentant du personnel enseignant, Robert Ouellet, représentant du personnel professionnel, Isabelle Émard, Patricia St-Laurent et Annie Caisse, représentantes des parents).

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

**DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE AU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

03-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Caisse et appuyé par madame Katerine Ouimet que madame Jacqueline Dubé soit désignée secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2012-2013.

Adoptée unanimement

**PROCÉDURE D'ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET VICE-
PRÉSIDENTE**

La direction informe les membres de la procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

04-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Caisse de désigner madame Patricia St-Laurent présidente du conseil d'établissement pour l'année 2012-2013.

Madame St-Laurent accepte.

Adoptée unanimement

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT OU DE LA VICE-PRÉSIDENTE

05-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia St-Laurent de désigner madame Annie Caisse vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2012-2013.

Madame Caisse accepte.

Adoptée unanimement

PAROLE À LA PRÉSIDENTE

La présidente s'adresse à l'assemblée et souhaite de par ses fonctions permettre aux membres d'exprimer leur opinion dans le respect mutuel et de prendre les meilleures décisions pour l'intérêt commun.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE

La direction propose de modifier la résolution concernant le plan d'organisation scolaire adoptée l'an dernier à savoir que l'école Mgr-A.-M.-Parent offre les projets pédagogiques science et technologie (CST), hockey et le volet cordes du programme de musique.

Il est très probable que la commission scolaire approuve le transfert du programme de musique intégralement (cordes et harmonie) vers l'école Saint-Edmond. Ceci ferait que notre école se retrouverait avec les concentrations de science et technologie et hockey.

Présentement l'équipe de concentration science et technologie continue de travailler sur les volets

- santé
- robotique
- web design
- environnement
- ingénierie
- aéronautique
- etc.

et ce, afin d'être en mesure d'enrichir l'offre de service dès l'automne 2013. Nous sommes sensibles au phénomène de rétention des filles dans cette concentration, cependant il importe de chercher à trouver un plan aussi stimulant pour les filles que pour les garçons.

La direction expose aux membres le besoin de faire un lien entre les deux projets particuliers.

En analysant ce qui se fait dans l'école, en regardant notre projet éducatif, en capitalisant sur les forces déjà existantes, en pensant à tous les élèves de l'école, incluant l'adaptation scolaire, en tentant de trouver un projet pouvant être aussi stimulant pour les filles et les garçons, en prenant compte de la communauté fréquentant notre école, la direction propose d'ajouter un troisième volet à l'offre de service.

Le directeur présente un projet déjà existant dans quelques écoles du Québec, mais plus particulièrement dans la région de l'Estrie se nommant **Projet de santé globale**.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

Ce projet poursuit deux buts:

1. Inculquer aux élèves de saines habitudes de vie au quotidien pour les amener à tendre vers l'équilibre « Un esprit sain dans un corps sain ».
2. Viser l'éducation à la santé et l'activité physique quotidienne chez l'élève.

Et six objectifs :

1. Favoriser la réussite et la persévérance scolaires.
2. Développer la pratique régulière d'activités physiques axées sur le plein air.
3. Contrer la sédentarité chez les jeunes.
4. Encourager le sens de l'effort, développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance.
5. Favoriser le développement et l'acquisition de saines habitudes de vie au quotidien.
6. Améliorer les valeurs socio affectives et exploiter les notions de plaisir, de respect et de sécurité.

Une fondation très active supporte les écoles ayant adhéré à ce programme.

En plus de bénéficier de cours traitant de la santé, les élèves ont la chance de participer à des activités physiques qui ne sont en général pas enseignées dans les écoles secondaires : randonnée pédestre, course à pied, vélo, canoë-kayak, escalade, camping d'hiver, curling, ski de fond, vélo, activité nautique, cross-orientation, etc. Ils doivent de plus réaliser un projet rassembleur par année afin de bonifier ou d'enrichir leur formation (le Défi Pierre Lavoie est un exemple de projet).

Ce troisième projet pourrait faire le lien entre les deux premiers et avec ce qui se fait dans l'école. Il permettrait aussi d'intégrer les élèves de l'adaptation scolaire.

Présentement ce projet est très populaire dans les écoles où il est offert et il y a autant de garçons que de filles qui y sont inscrits.

Pour ce qui est du hockey, il existe présentement un volet récréatif où nous tentons de motiver les garçons par le hockey tout en leur offrant un support pédagogique de qualité.

Nous souhaitons développer un 2^e volet de hockey compétitif ouvert à l'ensemble des élèves du territoire.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

Échanges suite à l'ajout santé globale au «plan d'organisation scolaire» :

- Implications financières au projet santé globale au niveau de l'équipement?

Des démarches seront faites auprès d'entreprises pour le prêt ou la location de vélos, kayaks ou autres.

- Implications financières au projet santé globale au niveau des salaires?

Aucun ajout d'effectifs, le personnel est déjà sur place.

- Comment faire le lien entre les concentrations?

- Perd-on l'expertise des ressources actuelles?

Les enseignants de musique pourraient suivre les élèves cependant des cours de musique en option seront offerts.

- De deux groupes de science et technologie, on passerait à trois ou quatre et d'un à deux groupes à la concentration hockey.

- Il y aura mouvement de personnel selon les développements concernant l'école participative l'Agora. La direction rappelle que le conseil d'établissement s'était prononcé en défaveur du transfert des élèves de l'école participative L'Agora vers l'école Mgr-A.-M.-Parent.

- L'équipe des professionnels offre leur expertise au projet santé globale en développant davantage le volet de la santé mentale. On fait référence au fait que les élèves font face au stress autant lors des examens scolaires qu'aux compétitions sportives.

- Qu'advient-il des instruments de musique?

Il n'y a rien d'établi pour le moment, mais l'école aura encore besoin du matériel.

La direction précise que le conseil des commissaires ne s'est pas donné le mandat de décider de la manière dont le transfert des élèves sera effectué, cette étape relève en partie des établissements concernés en tenant compte de tous les facteurs.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

Le directeur propose la résolution suivante :

CONSIDÉRANT que, le 25 septembre 2012, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) adoptera le plan d'organisation scolaire au secondaire qui sera en vigueur à compter de l'année 2013-2014;

CONSIDÉRANT le travail accompli à l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent afin de redéfinir la couleur-école;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à capitaliser sur les forces vives des écoles afin de bâtir une offre de services actualisée, riche et diversifiée au secondaire, qui sera en vigueur pour la rentrée 2013;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des écoles secondaires favorisant le développement de ces projets pédagogiques particuliers dans un esprit de complicité et de complémentarité des établissements;

CONSIDÉRANT que ce projet d'actualiser l'offre de services des écoles secondaires de la CSMV en fonction des intérêts et des besoins nouveaux des élèves et de leurs parents;

CONSIDÉRANT l'importance des projets pédagogiques particuliers dans les critères de choix d'une école secondaire;

CONSIDÉRANT qu'ultérieurement, le directeur d'école approuvera les programmes d'études locaux, conformément à l'article 96.15 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT qu'ultérieurement, le conseil d'établissement approuvera le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option, conformément à l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique*;

01-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Ouellet et appuyé par madame Marie-Josée La Haye

1° **QUE** le conseil d'établissement **APPROUVE** l'orientation générale suivante pour l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent qui sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2013 :

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2012**

- Projet pédagogique en science et technologie
- Projet pédagogique en hockey
- Développement d'un projet pédagogique en Santé globale complémentaire aux deux autres projets pour une application au 1^{er} juillet 2014.

2° **QUE** le conseil d'établissement **RECOMMANDE** de mettre en place un plan de transition harmonieux du programme de musique (volets cordes et harmonie) vers l'école Saint-Edmond.

3° **De RESCINDER** en conséquence la résolution 44-CÉ-2011-2012 adoptée par le conseil d'établissement.

Adoptée unanimement

REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Joane Costo se propose comme représentante au Comité de parents et madame Isabelle Émard comme substitut.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 18 octobre 2012 à 19 h.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h.

Patricia St-Laurent, présidente

Sylvain Caron, directeur